

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20170609-D_2017_7_9-DE 8, place du champ de foire
Reçu le 27/06/2017 16440- MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2017_7_9**

L'an deux mille dix sept, le vendredi 09 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mouthiers-Sur-Boëme dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 02 Juin 2017

Présents : 20

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 22

**Objet : Convention de mise à
disposition d'une semi-
remorque - Fête de la musique**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Sandrine SOULET

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire rappelle que la commune organise une fête de la musique dans le bourg, le mercredi 21 juin prochain, avec des musiciens du territoire.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Une semi-remorque sera prêtée gracieusement par Lippi Transport afin de faire office de scène pour la prestation des musiciens. A ce titre, une convention est nécessaire afin de fixer les modalités de prêts (assurance, autorisation de circuler dans le bourg, date de prêt).

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la convention à signer avec la société LIPPI Transport pour la mise à disposition temporaire d'une semi-remorque dans le cadre de la fête de la fête de la musique, organisée le mercredi 21 juin 2017 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/06/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **27 JUIN 2017**

Le Maire
Michel CARTERET

